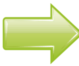

la vie à Mornant
journal d'information municipale mai 2011
nouveau
Le site Internet
www.ville-mornant.fr
fait peau neuve !
04 7 44 01 37
Retour...
Un défibrillateur
à Mornant
p.4
Service public
Un nouveau site Internet p. 23
Associations
Retrouvez toute l'actualité de vos
associations dès la p.15
Ville de MORNANT



Agenda pratique 2011, toujours disponible en Mairie !





Commerçants, artisans, PME, services... cette page vous est réservée !

« La Vie à Mornant » est une source de renseignements incontournable pour tous les Mornantais soucieux de connaître les principaux acteurs de la vie de leur village.

Distribué dans les **2500 boites aux lettres** de la commune, ce bulletin d'information assure une large diffusion de vos produits et services, de vos animations et promotions…

Montrez votre savoir-faire, vos produits, vos atouts, annoncez une animation, une promotion, un événement, indiquez vos accès, vos horaires...

Nous vous proposons 4 formats en 2ème de couverture (au dos de la couverture) ou en 3ème de couverture (au dos de la dernière couverture) :



Faites le pas ! Communiquez sur plus de 2500 boites aux lettres !

Pour tout renseignement, contacter le service communication Mairie de Mornant-BP6-69440 MORNANT- Tél : 04 78 44 00 46 Courriel : communication@ville-mornant.fr

Edito

Un parfum de fêtes !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,
En cette veille d'été, et alors que la chaleur semble s'être déjà établie, un parfum de fêtes et d'animations s'installe petit à petit sur notre commune.
Pour accueillir les nombreux évènements organisés jusqu'à la fin de l'été, le service des espaces verts et les services techniques municipaux ont fait un **effort tout particulier sur le fleurissement et l'aménagement paysager de Mornant**. Nombreux sont les passants qui nous font remarquer la qualité et la beauté des espaces publics, des ronds-points, des entrées de village ou encore la propreté.
Cet air de fête, c'est aussi le fruit de la volonté de la municipalité d'offrir la possibilité aux Mornantais de vivre des instants sympathiques sur notre commune, en y faisant des rencontres et en partageant de bons moments avec d'autres habitants.
C'est tout le sens de la mise en place du comité des fêtes qui vous proposera cet été encore **une très belle fête familiale à l'occasion de la journée du 13 juillet**. Le comité des fêtes municipal qui avait organisé, en décembre dernier, le téléthon, la fameuse patinoire et le 8 décembre, prend une réelle ampleur et est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent donner un peu de temps au service de l'animation de notre commune.
Je tiens aussi à saluer l'action de notre tissu associatif qui, toute l'année, dynamise la vie communale. En créant le service vie associative, la municipalité a souhaité amplifier son soutien matériel, technique et financier aux associations. Il montre chaque jour son utilité, notamment en cette période de forte activité et de festivités.
Enfin, je souhaite réaffirmer la volonté de vos élus et de vos agents municipaux d'**innover et de créer l'évènement autour de questions de société**, telles la solidarité, la sécurité routière, l'environnement ou encore la santé. Le succès du nettoyage de printemps et de la récente journée d'initiation au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur nous invite à poursuivre ce type de manifestations à la fois nécessaires et fédératrices.
Expositions à la Maison de Pays, découverte de notre patrimoine historique et culturel, fêtes musicales, grandes manifestations sportives, rencontres associatives… vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer ! Je vous invite à profiter de la vitalité de votre commune… et d'y contribuer !

Bonne lecture,

Yves DUTEL,
Maire de Mornant

Sommaire

Actions municipales

Du côté des associations

Mornant en pratique

Prochain Conseil municipal

le lundi 23 mai 2010 / 20h / Salle Noël Delorme

Comment contacter la mairie ?

Mairie de Mornant - BP6 - 69440 MORNANT
Tél. : 04 78 44 00 46 / **Courriel :** accueil@ville-mornant.fr
Site internet : www.ville-mornant.fr



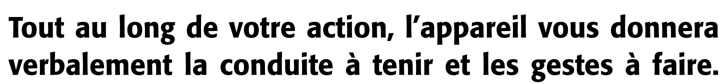
journal d'information municipale / février 2010
Directeur de Publication : Yves DUTEL, Maire de Mornant
Réalisation : Isabelle Bailleau / **Impression :** Imprimerie de l'Alphabet
Imprimé sur papier recylé



Un défibrillateur place de la Liberté

Le 21 avril, notre commune s'est équipée de son premier défibrillateur entièrement automatique accessible au public. Il est installé place de la Liberté dans un totem vert, devant le point d'information de l'office du tourisme (accès à la tour du Vingtain).
Pour se munir du défibrillateur en cas d'urgence vitale, il suffit d'ouvrir le boîtier et de récupérer l'appareil protégé par une housse. Une alarme anti effraction va retentir mais cela ne doit en aucun cas vous freiner dans votre démarche. La fermeture du boitier de protection arrêtera cette sonnerie. A tout âge, nous pouvons être victime d'un accident cardiaque et à tout âge, nous pouvons aussi être acteur pour sauver une vie si nous maîtrisons les bons réflexes.
Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque : absence de tout signe de vie (perte de connaissance, absence de réaction à toute stimulation et absence de respiration), vous devez effectuer trois actions simples : appeler immédiatement (ou faire appeler par un témoin) les secours **en composant le 15** (SAMU) ou le 18 (sapeurs pompiers) ; **masser le cœur** par des compressions thoraciques cadencées à 120/minute (massage cardiaque) et **utiliser très rapidement le défibrillateur** s'il se trouve à proximité. Chaque minute qui passe fait perdre environ 10 % de chance de survie à la victime si aucun geste de secours n'est effectué.
L'utilisation du DEA est simple et sans risque. Après avoir placé les électrodes sur le torse de la victime comme indiqué, le défibrillateur analyse et détermine automatiquement s'il y a nécessité de délivrer un choc électrique.





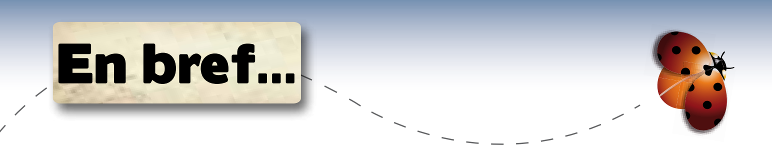
Tout au long de votre action, l'appareil vous donnera verbalement la conduite à tenir et les gestes à faire. Toutefois, il est recommandé d'éviter d'utiliser le défibrillateur si la victime est mouillée ou placée sur un environnement métallique (victime sur un échafaudage, par exemple). Si c'est possible, il faut remédier à cela en déplaçant la victime.
La journée d'initiation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur, organisée par la municipalité, a rencontré un immense succès. **N'ayant pas pu donner satisfaction à toutes les demandes, nous envisageons de proposer de nouvelles sessions.** L'installation de ce premier défibrillateur n'est qu'une première étape. Nous allons poursuivre nos efforts pour que tous les espaces publics soient un jour équipés.
L'arrêt cardiaque n'est pas une fatalité.
Des vies peuvent être sauvées.

Zoom sur la journée...

Tout au long de la journée du 21 avril, **180 adultes** conviés sur la place de la Liberté ainsi que **260 collégiens** des classes de 3ème des établissements Pierre de Ronsard et Saint Thomas d'Aquin réunis dans les salles Noël Delorme et Carémi se sont initiés au massage cardiaque, à l'utilisation du défibrillateur et à la mise en position latérale de sécurité. Les **150 élèves des classes de CM2** des écoles Le Petit Prince et du Puits de la Forge ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours grâce à l'utilisation du CD-Rom «Hector». Ils ont également reçu une information sur le massage cardiaque externe et l'utilisation du défibrillateur. Nous remercions les partenaires de cette journée : l'éducation nationale, la MAE solidarité, le SAMU 69 et l'UNASS d'avoir contribué au succès de cette journée.









Les horaires et l'accueil
de la Mairie

De nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie sont mis en place depuis le 4 avril. L'accueil de la Mairie est ouvert le **lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h**.

La première tranche des travaux de la Mairie vient juste de s'achever. L'espace accueil a ainsi été agrandi et aménagé de façon à vous accueillir dans les meilleures conditions. Un sas a été créé dans un matériau moderne permettant de créer un espace destiné à l'affichage légal.

Pour mener à cette nouvelle entrée de manière sécurisée, un cheminement en béton a été installé.

43622

Le chiffre du mois

C'est le nombre de documents prêtés par la Bibliothèque municipale durant l'année 2010.

Un nouvel
éclairage public...

La commune, en collaboration avec le SYDER, a réalisé des travaux de dissimulation et de rénovation de l'appareillage d'éclairage public sur l'avenue de Verdun. Ces travaux permettent ainsi de **remplacer les vieux mâts et lanternes par une technologie moins énergivore**. Ces travaux, aujourd'hui presque entièrement réalisés (1ère tranche), se sont déroulés dans des conditions optimales. Aussi, afin de générer un minimum de nuisance, la commune a décidé de prolonger et de terminer ces travaux jusqu'au rond point de la Gare.

Avis
aux propriétaires fonciers

Une information publique est ouverte du **2 mai au 3 juin sur le remaniement du plan cadastral** de la commune. Les plans pourront être consultés durant les heures d'ouverture de la Mairie. Des géomètres du cadastre seront présents du **16 mai au 21 mai** (samedi matin inclus), en Mairie, pour renseigner les propriétaires qui le désireront.

Tous au numérique
à Mornant !

Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Avant le 15 juin 2011 tous les foyers de la région Rhône devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Si la grande majorité des habitants du Rhône captent déjà la télé numérique, parfois même sans le savoir, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. Ces téléspectateurs peuvent voir défiler sur leur poste TV non équipé des bandeaux d'information portant la mention : *«Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 15 juin 2011. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr»*.

Cela signifie qu'ils doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.

Pour tout savoir sur les branchements, la recherche des chaines, les aides financières ou tout autre question sur le passage à la télé tout numérique, **un point d'information mobile sera à votre disposition le mardi 17 mai de 10h à 17h, place de la Liberté.**

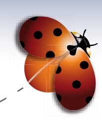
Jeunes ménages, devenez
propriétaires

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), plusieurs dispositifs d'aides au logement on été mis en place par la COPAMO notamment pour soutenir les ménages dans leur projet d'acquisition.

Depuis mars 2011, la Communauté de Communes propose une nouvelle aide réservée aux primo-accèdants.

Elle est destinée aux jeunes ménages pour l'achat ou la construction d'un logement neuf mais également pour l'acquisition d'un logement ancien sous certaines conditions.

Pour plus d'informations, contactez le service habitat et déplacement au 04 78 44 73 83 ou par mail plh@cc-paysmornantaise.fr



Les rendez-vous du
Conseil Municipal Enfants !

• Le rassemblement

Le 13 avril dernier avait lieu une journée de rassemblement des enfants des CME (Conseil Municipal Enfants) autour d'un grand jeu collectif, organisé par les animateurs des espaces jeunes de la COPAMO. Environ 80 enfants étaient réunis à la salle Jean Carmet. Les enfants étaient répartis par équipes mixtes avec une feuille de route à suivre.
Ils ont pu à travers les différentes épreuves découvrir les fonctionnements des bâtiments intercommunaux (salle Jean Carmet, B.I.J, piscine intercommunale, Espace jeunes de Mornant, Bâtiments du Clos Fournerau...). Les enfants étaient encadrés par des animateurs et des élus de la COPAMO.
L'objectif du jeu était de reconstituer la carte représentant les villages de la Communauté de communes. Cette journée fut riche en découvertes et en apprentissage pour les enfants comme pour les adultes.
Des liens ont pu être tissés.

• Le questionnaire

Le samedi 16 Avril, les enfants de la commission «sports et loisirs» ont tenu un stand sur la place du village, afin de compléter leur enquête débutée auprès des scolaires du CE2 jusqu'aux collégiens de 4ème.
Celle-ci avait pour objectif de recueillir des avis complémentaires pour deux projets qui leur tiennent à coeur : **amélioration/agrandissement du skate parc existant ou création d'un terrain de cross**.
Cette action a été menée avec dynamisme et les résultats seront dépouillés et annoncés lors de la réunion plénière du 14 mai. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer dans la prochaine publication.

La journée
de la femme...

Le **8 mars** était célébrée à Mornant la journée internationale de la femme. Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en valeur cette journée à travers une **exposition de portraits de femmes engagées de l'Antiquité à nos jours** *(Exposition réalisée par Mr Joël De Rouville, aidée de son épouse)*. Une quarantaine de personnes sont venues à cette inauguration dont Miss Pays du Lyonnais et deux anciennes conseillères élues en 1945 : Mesdames Maisonhaute et Berrin.



Remise des cartes aux
jeunes électeurs

La cérémonie de la citoyenneté est un moment fort de la vie des jeunes qui accèdent à la majorité et au droit de vote, à travers la remise solennelle de la carte d'électeurs.
Soucieux de **développer la participation à la vie citoyenne locale et de redonner du sens et de la valeur à l'acquisition des droits civiques et politiques**, les élus municipaux ont convié les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales à une cérémonie de remise des cartes électorales le **samedi 16 avril en Mairie**. Yves Dutel, accompagné des membres du conseil municipal, a accueilli une trentaine de jeunes et leur a remis leur première carte électorale.

Repas des anciens
« Un air de cabaret »

Le **samedi 30 avril**, le gymnase de la Tannerie a été aménagé par les services techniques pour recevoir le traditionnel «repas des anciens» dans une ambiance cabaret. **Cette année encore, le Restaurant Municipal d'Enfants avait préparé un délicieux et copieux repas pour les 260 participants**. De nombreux élus ont souhaité en assurer le service. Le groupe «Lucien Delly et les coulisses de la chanson» a apporté une touche festive à cette ambiance déjà chaleureuse. Merci à l'association musicale pour la sonorisation du gymnase et pour leur animation musicale et dansante très appréciée par les convives.





Prévention
des accidents domestiques

La commune de Mornant souhaite sensibiliser la population sur les accidents domestiques, qui restent la première cause de mortalité infantile. En France chaque jour, deux enfants meurent suite à ces accidents, qui 9 fois sur 10 auraient pu être évités. Différentes actions sont ainsi impulsées tout au long de l'année. Le 23 mars dernier, lors de son assemblée générale, l'association Loisirs en Pays Mornantais a présenté des scénettes jouées par des enfants pour sensibiliser les familles sur la prévention des risques domestiques. **Des actions de prévention auront lieu à l'école élémentaire publique du 23 au 26 mai ainsi que le 14 juin, et courant octobre et novembre à l'école maternelle publique**.

Les enfants travailleront, non seulement la prévention sur les risques domestiques, mais également sur les dangers d'internet et les jeux dangereux.

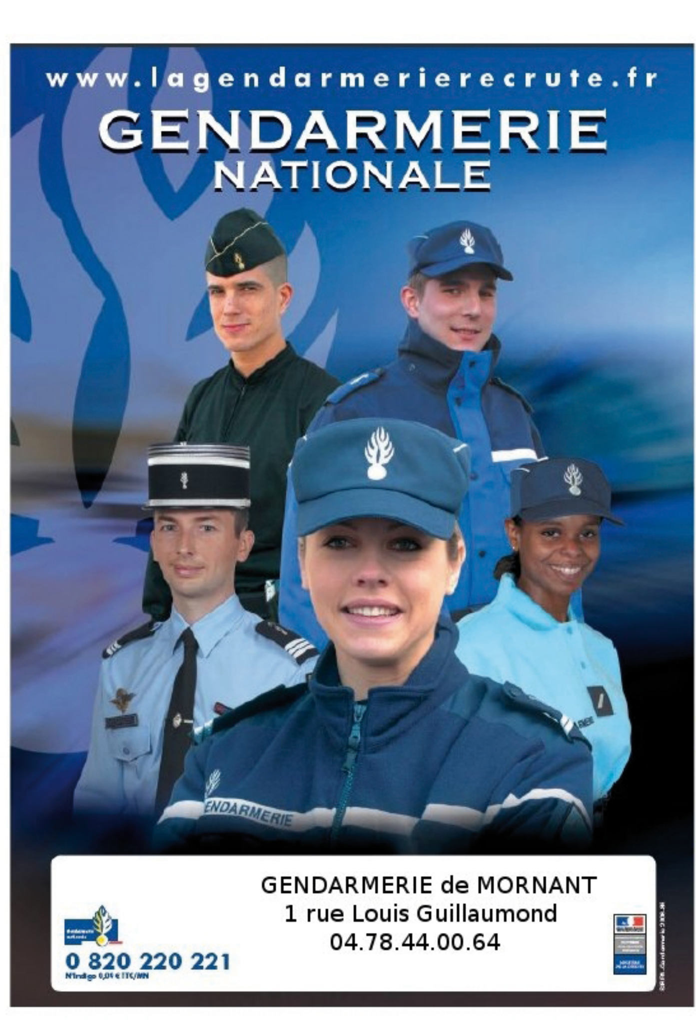
D'autres actions vous seront proposées ultérieurment.

Un référent
sécurité routière

Le Conseil municipal, en lien avec la Préfecture et l'Association des Maires du Rhône, a nommé un référent « sécurité routière».

L'objectif est de mettre en place un réseau des territoires qui permettra aux représentants des collectivités territoriales et de l'Etat de **partager des informations autour de la thématique «sécurité routière»**.

Ce représentant, sur la commune de Mornant, sera Véronique Merle, adjointe aux affaires scolaires et responsable du comité consultatif des déplacements sécurisés.



LA GENDARMERIE RECRUTE DES
GENDARMES ADJOINTS VOLONTAIRES

sous contrat, servant dans des unités opérationnelles ou occupant des emplois particuliers (*), pour une première expérience professionnelle forte et valorisante pour l'avenir.

CONDITIONS
- Nationalité française.
- Agé de **17** ans révolus et de **26** ans au plus à la date de dépôt de la candidature.
- Apte physiquement.
- Taille minimale :
  - **agent de police judiciaire adjoint** : 1,70 m pour les hommes. 1,60 m pour les femmes.
  - **emplois particuliers** : 1,54 m pour les hommes. 1,50 m pour les femmes.
- Jouir de ses droits civiques, être de bonne moralité
- Avoir participé à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).
- Ne pas avoir échoué 3 fois aux épreuves de sélection.
- Diplômes :
  - **agent de police judiciaire adjoint** : aucun diplôme exigé
  - **emplois particuliers** : minimum CAP ou expérience professionnelle (BAC pour secrétaires et informaticiens).

DÉPÔT DE CANDIDATURE
- A tout moment auprès de la brigade de gendarmerie du lieu de domicile ou au centre d'information et de recrutement (CIR).

ÉPREUVES DE SÉLECTION
- Un test psychotechnique.
- Un test de connaissances générales et un test de compréhension de textes (pour les agents de police judiciaire adjoint).
- Un entretien (pour les emplois particuliers).

INTÉGRATION EN GENDARMERIE
- Environ 3 mois après le dépôt de la candidature.

FORMATION EN ÉCOLE
- Châteaulin (29), Chaumont (52), Tulle (19) Montluçon (03).
- 13 semaines pour les agents de police judiciaire adjoints
- 6 semaines pour les emplois particuliers.

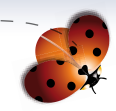
CONTRAT
- Contrat initial d'une durée de 2 ans, renouvelable une fois pour 3 ans dans la limite de 5 années de volontariat.

RÉMUNÉRATION – HÉBERGEMENT ALIMENTATION
- La solde varie suivant le grade de 820 € à 970 € (net pour un célibataire).
- Hébergement gratuit
- Prime d'alimentation mensuelle (environ 215 € suivant le lieu de résidence).

PREPARATION AU CONCOURS SOG
- Les gendarmes adjoints, candidats au recrutement « sous-officier de gendarmerie » bénéficient d'une préparation spécifique.

RECONVERSION
- En fin de contrat, dispositif d'aide au retour à la vie civile (congés de reconversion, validation des acquis professionnels, bénéfice des années de service effectuées...)

(*) *Par exemple : secrétaires, informaticiens, mécaniciens automobile, conducteurs véhicules légers ou poids lourds, magasiniers caristes, métiers du bâtiment et de la restauration, jardiniers, horticulteurs...*







10 ans après l'affaire d'Outreau
Conférence exceptionnelle lundi 30 mai

Lundi 30 mai prochain, 10 ans après l'affaire d'Outreau, une conférence sur le thème de «l'erreur judiciaire : une fatalité ?» est organisée à 20h30 à la salle des fêtes Noël Delorme.
Autour d'**Alain Marecaux, acquitté dans l'affaire d'Outreau** après avoir passé près de 2 années en détention provisoire, un plateau exceptionnel animera ce débat : **Georges Fenech** *(Ancien Député du Rhône, Membre de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire d'Outreau, Président de l'Observatoire d'Outreau)*, **Jacques Remiller** *(Député-maire de Vienne, Membre de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire d'Outreau)*, **Gilbert Collard** *(le très médiatique avocat au barreau de Marseille, Auteur du Dictionnaire des erreurs judiciaires - éditions Plon)*, et **Denis Seznec** *(Président de l'association France Justice, Petit fils de Guillaume SEZNEC, Auteur de Nous, les Seznec - éditions Robert Laffont)*.



Décorés le 19 mars !

150 personnes étaient présentes pour célébrer le 49 ème anniversaire du cessez le feu en Algérie. Après les différentes interventions du Maire de Mornant, du vice Président du Conseil Général et du Député. Le Président André Million a honoré 2 adhérents du comité **messieurs Mohammed Mansouri et Marcel Pluvy qui ont reçu la croix du combattant** pour leur admirable comportement en Afrique du Nord. Cette commémoration fut empreinte d'émotion et de dignité. L'ensemble des participants s'est rertrouvé devant le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Des décorés au péril
de leur vie...

Mercredi 6 avril dernier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir l'Assemblée Générale de l'Association des Membres de la Légion d'Honneur Décorés au Péril de leur Vie. **Héros de la résistance, de l'Armée ou de la Police ont découvert notre commune** entre l'assemblée générale, une conférence et la cérémonie au monument aux Morts. La Ville de Mornant était heureuse d'accueillir simplement mais honorablement ces personnalités à l'histoire et à la bravoure exceptionnelle.

Nettoyage de printemps

Les 25 et 26 mars dernier, s'est déroulé le nettoyage de printemps. Le vendredi, **les enfants des écoles publiques et privées ont participé activement à cette journée éco-citoyenne** en nettoyant les abords de leurs écoles et les lieux qu'ils fréquentent.
Le samedi matin, des habitants et des associations de Mornant se sont retrouvés pour nettoyer les abords des équipements sportifs et municipaux. Cette matinée s'est terminée par un casse-croûte offert par la municipalité à l'étang des Tuileries.
Le samedi après-midi, une balade découverte menée par les Amis du Vieux Mornant et allant de la bibliothèque à la loge Eugène Chaize a réuni une vingtaine de personnes du Foyer de l'Arc.
Cette journée a permis de collecter de nombreux déchets, dont certains très encombrants.
Nous espérons que l'année prochaine d'autres viendront nous rejoindre car **parler de nature et d'écologie ne suffit pas, il faut agir**.
La municipalité vous remercie de votre participation à cette action.

Partenariats
avec les associations

Avec les beaux jours, les actions des associations se multiplient... et, pour plusieurs d'entre elles, la commune est partenaire. Ainsi, le conseil municipal a décidé de fournir une partie des récompenses (coupes et médailles) remises aux enfants dans le cadre des interclubs de judo organisés par l'ACLAM le 23 avril.
De même, la commune a procédé à l'acquisition des coupes pour les jeunes qui seront récompensés lors du tournoi de football des 30 avril, 1er et 7 mai au stade Paul Verguin.
Du 30 mai au 1er juin, la coupe de France UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) de sports boules, organisée par le collège Pierre de Ronsard se déroulera au boulodrome Jean Palluy à Mornant.
Notre commune remettra le trophée de la ville de Mornant à l'équipe gagnante, et mettra gracieusement à disposition des organisateurs, des enfants boulistes venant de toute la France et de leurs accompagnants divers équipements : le camping, la salle des fêtes Noël Delorme et le plateau EPS pour la remise des prix.

Fête
de la Musique

Cette année encore l'Association Musicale organise, en collaboration avec la municipalité, la Fête de la Musique.
Elle aura lieu cette année le samedi 18 juin sur la place de la Liberté.
De plus amples informations sur la programmation vous seront prochainement communiquées.

Rejoignez
le comité des fêtes !

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune en donnant un peu de temps et d'énergie : **venez rejoindre l'équipe du Comité des fêtes** qui organise, notamment, la Fête du village le 13 juillet et le Téléthon !
Renseignements en Mairie auprès du service festivités au 04 78 19 91 75 ou relationspubliques@ville-mornant.fr

La fête du village :
le programme !

Le rendez-vous annuel à ne pas manquer : mercredi 13 juillet. La Municipalité vous propose des animations au Clos Fournereau **dès 14h pour les plus jeunes**. Au programme : des stands de maquillage pour enfants, des jeux, de peinture, tir à la carabine, toboggan gonflable, quizz culturel enfants et adultes, contes, quizz et jeux d'énigmes, tir à la corde / course en sac, échasses...
à 15h : ouverture des stand de tir à l'arc et à la sarbacane.
à 16h : démarrage des balades en poneys
A partir de 18h, vous pourrez assister au traditionnel laché de ballons.
19h, apéritif et lancement de la buvette, possibilité de se restaurer sur place ou de déguster son propre pique-nique.
20h : chants de l'association LO BARBELOUS
21h : spectacle de l'association Espace danse
22h : grand spectacle surprise des Lutins Réfractaires
22h30 : Feu d'artifice suivi du bal populaire animé par l'association musicale.

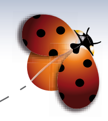
Concours de
poèmes

Ce concours, organisé par les services de la Mairie, en collaboration avec Sol ê Ci et les « Amis des Arts », est ouvert à tous.
Les participants ont remis leurs œuvres.
Ces **poèmes, illustrés ou non, ou illustrations** seront réunis dans un recueil.
Un jury de professionnels et d'élus sélectionnera et attribuera trois prix par catégorie.
La remise des prix aura lieu le samedi 28 mai à 10h à la bibliothèque.

Camping,
c'est ouvert !

Le camping a ouvert ses portes le samedi 30 avril. Les services municipaux concernés ainsi que les responsables du camping sont intervenus en amont pour reprendre la propreté du site (tonte, ramassage de déchets…).
Cependant, force est de constater que des actes de malveillance et de vandalisme ont été commis aux sanitaires du camping. Ces incivilités ont donc bien failli retarder cette ouverture.
La commune constate par ailleurs la recrudescence d'actes de vandalisme similaires comme ce fut le cas récemment au site de l'Etang ou bien dans les sanitaires du cimetière.…
La réactivité des entreprises, des services municipaux et des responsables du camping ont fort heureusement permis de maintenir la date initiale d'ouverture du site.





Sciences et développement durable
en fête au collège Ronsard !



Le collège Ronsard a accueilli le camion des sciences, espace itinérant d'expérimentations scientifiques, financé par la Région et l'Université de Lyon. Les élèves de 4ème et 3ème ont apprécié les expériences sur le thème «le sport c'est aussi de la physique».
En effet, le camion a été ouvert au public deux demi-journées et a fait le plein de petits et grands curieux !



Mais durant cette semaine, du **4 au 9 avril**, les activités et animations ne se sont pas limitées à celles du camion des sciences. Elles ont touché l'ensemble des élèves du collège : expositions sur «L'obésité dans le monde» et «L'héritage de Darwin», réalisation d'affiches les grands scientifiques, conférences sur «L'effet de serre», «Les grands nombres et le cryptage» et «Le système solaire», interventions de spécialistes



des questions énergétiques sur la gestion et le tri des déchets, sur l'empreinte écologique et sur la biodiversité, information sur les produits de synthèse et les débouchés dans le secteur de la chimie, concours de fusées et enfin, conférence à destination des familles sur les usages et dangers d'internet...
Au final, une semaine «d'enfer», si l'on en croit les commentaires entendus en récréation !
Gageons qu'elle aura suscité quelques vocations pour les métiers scientifiques, notamment chez les filles ! Et qu'elle aura contribué à sensibiliser nos citoyens de demain à la préservation des richesses de notre vieille planète !

L'école privée et la crèche

A l'école du puits de la Forge, les temps d'accueil en classe de petite section de quelques enfants de la crèche La Ribambelle, accompagnés de leurs éducatrices, se poursuivent.
Le lundi 21 mars le printemps est arrivé à l'école du Puits de la forge avec les enfants de la crèche. Fleurs, branches bourgeonnantes et branches fleuries, nids d'oiseaux garnis de petits oeufs... ont permis à tous les enfants d'évoquer le renouveau. Cette rencontre a permis aux élèves de la classe le lancement de nombreux apprentissages et activités autour du printemps.
Le mardi 12 avril, les élèves de la petite section ont réalisé des activités de psychomotricité sur l'apprentissage des couleurs. Les enfants ont joué à reconnaître les couleurs sur les airs de musique connus. Difficile encore pour toutes ses petites têtes de retrouver un cerceau de la bonne couleur... et de le partager avec les copains !

Mickael Bouchet
Directeur des services techniques

Arrivé au poste de Directeur des Services Techniques à la fin du mois de février, Mickael a occupé pendant 5 ans un poste similaire sur la commune de Saint-Genis-les-Ollières. Titulaire d'un BTS d'aménagement du territoire, il est chargé de gérer l'ensemble des dossiers relatifs à la voirie, aux constructions, à l'assainissement, aux marchés publics et aux diverses études techniques nécessaires à la réalisation des projets de la commune.

Bénédicte Roméo
Chargée de la vie associative

Cette sportive émérite dispose d'une très bonne expérience du secteur associatif et mettra l'ensemble de ses connaissances et compétences au service des associations. Elle se tient à votre disposition en Mairie, au 1er étage, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.

Julien Couzon
Responsable site périscolaire

Il occupe les fonctions de responsable du site périscolaire élémentaire au sein de la Mairie depuis début avril. Doté d'une solide expérience comme directeur d'accueils de loisirs et titulaire du Brevet Professionnel, il rejoint aujourd'hui l'équipe du service scolaire.



Réunion publique :

La réunion publique sur la révision simplifiée du PLU (secteur Drange Dodieu - centre aquatique) aura lieu à **19h30 à la salle des fêtes Noel Delorme le jeudi 26 mai**.

PLU : des registres à votre disposition !

A l'occasion de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune et dans le cadre de la phase de concertation prévue à cet effet, nous vous rappelons que **des registres sont à votre disposition aux heures d'ouverture de la Mairie**. Ils vous permettront, notamment, de prendre connaissance de l'avancée des études. Nous vous rappelons, par ailleurs, que cette phase de concertation concerne la révision générale du PLU mais également la révision simplifiée sur le secteur de la Grange-Dodieu, (secteur destiné à accueillir l'implantation du centre aquatique).

Foyer résidence pour personnes âgées : projet lancé

Dans le cadre de l'aménagement du quartier Chambry-Boiron, la commune a missionné un cabinet d'étude. Il est chargé de nous accompagner dans l'aménagement global du secteur. Situé dans le périmètre des bâtiments de France, le **projet doit concilier contraintes économiques et impératifs architecturaux**. L'objectif est ambitieux : recomposer un nouveau quartier en centre-village avec une topographie contraignante et des exigences de qualité urbaine et paysagère. En février dernier, la commune a décidé d'user de son droit de préemption dans le but d'acquérir une parcelle située au sud du terrain Chambry-Boiron. Ce terrain ainsi agrandi accueillera : un programme immobilier intégrant le foyer-résidence pour séniors, les locaux pour le club de l'amitié, un restaurant scolaire pour l'école du Puits de la Forge, des locaux dédiés à des associations ainsi que des places de stationnement en sous-sol, une résidence de logements aidés, une opération immobilière de logements privés, un espace extérieur dédié au stationnement public, la voirie et le traitement paysager de l'ensemble du quartier.
La priorité est actuellement donnée au lancement du projet de foyer pour personnes âgées. En effet, **une convention entre la commune et l'OPAC devrait être présentée prochainement en conseil municipal**.



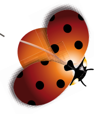
Approbation du SCOT de l'Ouest Lyonnais

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) est un document d'urbanisme à l'échelle des Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon et du Pays Mornantais. Il concerne au total 48 communes de l'ouest lyonnais et représente un bassin de population d'environ 114 000 habitants.
Il vise le développement harmonieux du territoire et tient compte de l'ensemble des facettes de son aménagement. Il assure ainsi la mise en cohérence de sujets et thématiques aussi variés que l'urbanisme, l'habitat, le développement économique, l'environnement, les transports des biens et marchandises, les déplacements... son importance est donc cruciale pour le bon développement de notre cadre de vie.
Conduit par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (le SOL), le SCOT est la traduction écrite d'une vision partagée par les élus de chaque intercommunalité partie-prenante.
Approuvé le 2 février 2011, la phase de suivi des réalisations s'engage aujourd'hui.
Aussi, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Mornant, portée actuellement par la municipalité, doit donc composer avec les grandes orientations du SCOT de sorte que ces deux instruments d'urbanisme soient compatibles.

Vente de terrain au SDIS...

sur la voie du compromis

Le 6 juillet 2009, le conseil municipal a approuvé un projet de convention avec le SDIS du Rhône qui permettra la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers sur la commune de Mornant.
Dans le cadre de la révision du PLU, une étude complémentaire concernant le secteur de la Grange Dodieu a été réalisée. Celle-ci a notamment permis d'affiner, en concertation avec les services du SDIS, la recherche du lieu idéal pour l'implantation du centre de secours.
Le terrain d'assiette d'une superficie de 5 000 m² est situé sur le secteur de la Grange-Dodieu. Lors du dernier conseil municipal du 4 avril, Monsieur le Maire a été autorisé à signer la promesse de vente du terrain, donnant ainsi le feu vert aux services du SDIS pour le lancement des études de réalisation de la nouvelle caserne.





Bacs roulants :
passez commande !

Vous avez la possibilité d'**acquérir un conteneur à ordures ménagères, à des prix très intéressants**.
Il vous suffit de passer commande en Mairie. Plusieurs livraisons groupées sont prévues, à cet effet, dans le courant de l'année. **La prochaine commande devra être effectuée avant le 8 juillet.** Des formulaires d'inscriptions sont **disponibles à l'accueil de la Mairie**.
Le volume des bacs roulants va de140L à 770L.
La dotation est calculée sur la base d'une production journalière d'ordures ménagères de 6 L par personne et pour une collecte par semaine. Les prix unitaires, disponibles à l'accueil de la Mairie, vont de 25,61 euros à 134,91 euros.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie ou téléphonez au 04 78 44 00 46.

HORAIRES DÉCHÈTERIE

Mornant :
- Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Samedi : 9 h 00 à 18 h 00



Brûlage des végétaux
et horaires de tontes des pelouses

Le brûlage à l'air libre étant interdit, vos déchets végétaux doivent être amenés en déchèterie ou à la plateforme de compostage.
Par ailleurs, pour la tranquillité de tous, **les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants**, notamment les tondeuses à gazon, peuvent être réalisés **en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**.

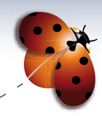
Collectes des ordures **ménagères**

Les collectes se font les lundis pour l'ensemble des mornantais et les vendredis uniquement pour le centre ville. Attention, la **collecte du 13 juin sera reportée** le 14 juin pour le centre village et le 15 juin pour les extérieurs.
Nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis la veille des jours de collecte.



Ambroisie :
ensemble agissons !

Afin de limiter autant que possible la prolifération de l'ambroisie, la Mairie de Mornant vous rappelle que la vigilance de tous est requise.
En effet, tous propriétaires, locataires, ayant droits ou occupants à quelque titre que ce soit sont tenus, conformément à l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2000, de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer et d'entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie. En cas de non respect de ces obligations, nous vous rappelons que le Maire est habilité à faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambroisie.
Pour rappel, l'ambroisie est une plante extrêmement allergogène pouvant provoquer, en fin d'été notamment, rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire et eczéma.
Pour le confort de tous, nous vous remercions par avance de votre bienveillance.



Des déchets de plus en plus présents !

Oui, vivre, c'est aussi jeter ! Ce constat, nous le faisons tous quotidiennement… Mais cette quantité de déchets générés pose dorénavant un réel problème quant à leur traitement. En effet, il fût un temps lointain ou les résidus des hommes étaient tous recyclables. Actuellement, nos déchets posent un problème de par leur nature, pas toujours recyclables quelque fois toxiques, mais aussi par la quantité produite.
Il est presque désormais acquis pour l'ensemble des habitants qu'il est important de trier nos poubelles afin de pouvoir en recycler le maximum. **En revanche, chaque habitant du territoire du Sitom produit près de 540 kg de déchets en un an**. Arrêtons-nous un instant et disséquons cette production. Ce sont 250 kg qui sont apportés en déchèterie, 200 kg sont déposés dans les bacs gris et 90 kg dans les bacs jaunes pour être recyclés. Ces chiffres sont éloquents, ils démontrent que l'avenir est désormais aussi tourné vers la prévention. Qu'est- ce que cela veut dire, tout simplement qu'il sera désormais impératif de produire moins de déchets, et qu'ils soient moins toxiques.

C'est ainsi que depuis le mois de juillet 2009 le Sitom a adopté un programme local de prévention des déchets (PLPD). **L'objectif est de réduire de 4 kg par an et par habitant la quantité d'ordures ménagères et assimilées.**
Habitants, associations, entreprises, structures publiques, c'est ensemble que nous parviendrons à atteindre ces objectifs. Plusieurs gestes quotidiens peuvent réduire sensiblement cette quantité de déchets. Pour n'en citer que quelques uns, le compostage individuel réduit d'un tiers le poids de la poubelle grise. Une étude de l'ADEME nous apprend aussi que le gaspillage alimentaire s'élève à 20 kg/an/habitant, et si l'on fait un petit effort pour choisir des produits contenant peu d'emballages, c'est près de 26 kg/habitant/an qui n'envahissent plus nos poubelles.
Cette éco-exemplarité induit deux effets positifs pour tous : un environnement préservé et des coûts de traitement maitrisés. Alors, pour le bien de tous, il est désormais nécessaire d'adopter un comportement « moins producteur de déchets ». Le Sitom mettra prochainement à disposition un guide de la prévention, un mode d'emploi du « moins jeter ».

N° Vert 0 800 069 038



Valoriser notre cadre de vie respecter l'environnement

La commune tend depuis plusieurs années à valoriser le cadre de vie local par des aménagements divers et à protéger l'environnement pour le bien être de ses concitoyens et l'avenir de nos enfants.
Chaque année, le service espaces verts met tout en œuvre pour aménager la commune et faire en sorte que l'on s'y sente bien. Depuis les importantes opérations d'abattage et replantation d'arbres (rue Patrin) jusqu'aux opérations de fleurissement ou d'aménagement du cadre de vie (route de Givors), **la commune tient ainsi à valoriser ses espaces publics**.
Ainsi, les techniciens prévoient et mettent en place des actions répondant à un double objectif : réduire les coûts de fonctionnement (diminution des volumes d'eau d'arrosage…) et embellir la commune.
L'environnement est un enjeu important. Pour **diminuer son impact écologique dans l'exécution des travaux quotidiens**, le service espaces verts de la ville utilise donc des espèces vivaces moins consommatrices d'eau, des essences adaptées au climat et aux températures, des massifs minéraux, le paillage de massifs pour lutter contre l'enherbement et l'évaporation, et cherche également à minimiser l'utilisation des produits phytosanitaires.



Mise en conformité
de la salle des fêtes

La commune a entrepris en ce début d'année des travaux de mise en conformité des systèmes de désenfumage de la salle des Fêtes Noël Delorme. Elle a également engagé la réfection de sa toiture et de sa zinguerie.
Les travaux réalisés par les entreprises n'ont pas perturbé les activités de la mairie grâce à la capacité d'adaptation et à la bonne coordination des services.


Photo de la nouvelle toiture de la salle des fêtes



Espace aménagé par le service espace vert route de Givors...


Sécurisation de la RD34

Travaux route de Givors,
suite et fin !

En ce début d'année, le service espace vert a procédé à la création et l'embellissement d'un espace public situé route de Givors. Les travaux ont consisté à créer un cheminement piétons, des enrochements ainsi que des plantations (vignes et gazon fleuri). Ce site est un point d'entrée du village que la commune souhaitait mettre en valeur.

La Pavière :
sécurisation de la RD 34

Le département a procédé à un aménagement et une sécurisation de la voie départementale au niveau du hameau de la Pavière. En effet, les vitesses excessives des véhicules sur cette voie, rendaient délicat les entrées et sorties du site. Le Conseil Général a donc réalisé des travaux de création d'ilôts et de voies de stockage afin de sécuriser les résidents.

Le partenariat entre la Municipalité et l'IMPRO

Dans le cadre du partenariat entre la ville de Mornant et l'Impro de Saint Laurent d'Agny, les services techniques de la ville sont intervenus pour la réalisation de bacs adaptés au sein de l'établissement. Les jeunes de l'école pourront ainsi effectuer diverses plantations au travers de leurs activités et embellir leur lieu de vie.

L'association «Sans dessous dessus» et son **spectacle de l'école de cirque**

L'association «Sans dessous dessus» propose le **Dimanche 12 juin 2011 à la salle Jean Carmet**, le spectacle de l'école de cirque du pays mornantais, réunissant les élèves de Chaussan, St Maurice et Orliénas. Jonglage, acrobatie, fil, boule… sont au programme de ces graines de circassiens.

11h30 : spectacle des élèves de Chaussan (cjc) et d'Orliénas.

15h : spectacle des élèves de St Maurice sur Dargoire (mille club des chats).

3 euros l'entrée tarif unique.

Renseignements et réservations au 06 60 70 84 74

Le Temps d'un Film a **10 ans !**

Pour ses 10 ans, l'Association "Le Temps d'un Film" organise son **Festival les 13, 14 et 15 mai** à la salle Jean Carmet à Mornant et vous propose :

1 pièce de théâtre, 2 courts métrages, 3 moments de rencontres et 4 films. Avec la participation d'intervenants, de l'Atelier Chansons de Mornant, et pour clore le Festival, la présence de Fred KIHN et de représentants de l'équipe de réalisation du film nouvellement sorti : "Robert Mitchum est mort". Nous vous attendons nombreux pour ce 10ème anniversaire dont la programmation suit :

- **Vendredi 13 mai** : 20h30 "Les moissons du ciel" de Terence Malik
Ciné collection - intervenant : Martin Goutte
- **Samedi 14 mai :** 20h ouverture et à 20h30 atelier chansons
1ère partie : *Court métrage : «dialogue de sourds» (10 min) / O brother (choisi par les jeunes de la COPAMO) des frères Cohen*
Entracte, buvette, restauration
2ème partie : *Court métrage «french roast» (10min) / La vie est belle (1947) De Franck Capra*
- **Dimanche 15 mai**
11h30 : théâtre «l'homme au journal d'hier» Texte de Pierre Minot
13h : en toute convivialité, l'équipe du temps d'un film vous propose un repas à prix d'amis
19h : cinéma «Robert Mitchum est mort» de Olivier Babinet, Fred Kihn
Projection et débat en présence de Fred Kihn et de représentants de l'équipe de réalisation.

A l'église de Mornant…

- **Un Concert sera donné en l'église de Mornant le dimanche 22 mai à 16h30** par 2 chorales, l'une de Soucieux en Jarrest, l'autre de Lyon il est organisé par l'APRAC (Association Culturelle des Monts du Lyonnais) et le groupe « A coeur joie » dans le cadre des Printemps Choraux.
- **L'église de Mornant, un patrimoine remarquable à découvrir ou redécouvrir…** Notre église fait partie des 8 églises gothiques les plus remarquables des Monts du Lyonnais et, à ce titre, fait l'objet de visites organisées dans les conditions suivantes : des bénévoles vous accueilleront le 1er dimanche du mois d'avril à la Toussaint de 14h30 à 16h30.
- **Une nouveauté à Mornant en 2011… un audio guide**, remis aux visiteurs à leur arrivée, leur fera découvrir l'église avec des commentaires en 14 points successifs.
- **Un concert sera donné le mardi 7 juin à 20h30** par le Chœur de la Cathédrale de Lyon et par l'Ensemble Baroque de Lyon sous la direction Jean-François Duchamp, maître de chapelle : *les Vêpres de la Vierge* de Monteverdi

Les pompiers de Mornant

fêtent leur 150 ans !

C'est sous le règne de l'empereur Napoléon III que fut crée, en 1861, le premier corps des sapeurs pompiers.

A partir de 1862, la compagnie fut donc dirigé par le Capitaine Jacques GUINAND dit Calixte, jusqu'en 1876.

Le 1er Novembre 1864, M. FOURNEREAU, maire de Mornant signa le premier règlement intérieur et disciplinaire.

Dès le 1er Janvier 1947, le terme «centre de secours» fut donné à la caserne des sapeurs pompiers, approuvé par le Service Départemental d'Incendie (SDI) crée un an auparavant.

En 1948, la sirène fut installée en haut de la Tour du Vingtain.

Enfin c'est en 1971, que la caserne fut construite avenue de Verdun.

Aujourd'hui, le Capitaine Jean-Marc PONCET dirige 53 sapeurs pompiers volontaires, ainsi qu'une école de JSP (créée à l'origine en 1983).

Journée du 28 Mai 2011
c'est la fête sur les 3 places du village

10h30 : Cérémonie officielle
11h30 : Vin d'honneur
13h30 : Cascadeurs
15h30 : Manœuvre incendie
16h30 : Résultat du concours de dessins
17h00 : Descente de la Tour du Vingtain par le GRIMP



Et tout au long de la journée :
des essais d'extincteurs
les risques domestiques pour les enfants
la voiture tonneaux de Groupama
des concours de dessins
et la célèbre montée de la grande échelle.





Aide à la scolarisation au Sénégal

Création de coopératives de fournitures scolaires …

… établies, par principe, dans des zones reculées «loin du goudron» comme on dit là-bas, pour apporter aux populations, le double bénéfice du prix bas et de la facilité d'approvisionnement.

SENEKOPPE apporte les fonds nécessaires pour fournir le stock de départ qui est acheté dans le pays. Ces fournitures sont vendues à prix coûtant, favorisant ainsi l'accès à la scolarisation. Les recettes permettent le réassort et la continuité.

SENEKOPPE participe, en compagnie du comité de gestion mis en place localement, au suivi des stocks et à la bonne marche de la coopérative.

Une fois installé, ce fonctionnement permet à nos projets d'être renouvelables et durables.

Depuis 2004, quatre coopératives ont été créées au Sénégal… une 5° est en préparation en Casamance.

SENEKOPPE vous propose de rejoindre l'association pour que chaque élève puisse prendre le chemin de l'école avec crayons et cahiers !

Vous pouvez contacter Chantale VALERO, présidente, au 04 78 44 03 18 et senekoppe@gmail.com

L'association musicale

concours et porte ouverte...



L'association musicale de Mornant participera à la **commémoration du 8 mai 1945 au cimetière de Mornant à 10h15**.

Les **présélections du concours de chant seront organisées le samedi 21 mai à partir de 10h** à la maison des associations. Ce concours est ouvert à toutes personnes aimant chanter. Nous vous informons que l'âge minimum de participation est de 12 ans et les frais d'inscription sont de 5 euros. Notre **semaine porte ouverte aura lieu du 23 au 28 mai** à la maison des associations de Mornant de 19h à 20h et le samedi de 10h à 12h.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 04 78 44 17 57
Par mail : musique-mornant@wanadoo.fr
ou internet : www.musique-mornant.fr

19 mai : conférence



La FCPE de l'école publique Le Petit Prince (Mornant), l'APEL de l'école privée du Puits de la Forge (Mornant) et la Cause des Parents vous informent de la conférence : **Jeudi 19 Mai à 20h30** Salle Noël Delorme à Mornant

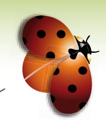
Garçons, Filles,
élevés à la différence ou à l'égalité ?
Comment les jeux, le quotidien, l'école instaurent des différences des le plus jeune âge entre les garçons et les filles...

Alerter les parents mais aussi les professionnels de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement sur la subtilité de ce conditionnement précoce qui tend à faire perdurer des modèles traditionnels reproduisant des inégalités entre les hommes et les femmes sera l'enjeu de cette conférence à deux voix.

Co-animée par :
- Elodie Pagliaroli est Psychologue Clinicienne. Elle intervient dans le champ de la petite enfance dans le secteur de la protection de l'enfance.
- Christine Morin-Messabel est Maîtresse de conférence en Psychologie Sociale. Ses travaux s'axent plus particulièrement sur les problématiques de formation des enseignants et des actions possibles à l'école dans le cadre des politiques d'égalité des chances filles/garçons.

Venez nombreux nous dire vous-mêmes comment vous envisagez aujourd'hui ces modèles éducatifs différenciés, ou pas, entre les filles et les garçons !

Réservation conseillée : fcpe.mornant@yahoo.fr ou au tél. 06 65 04 04 61



Toute l'actualité de l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais

Tout au long de l'été, l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais vous proposera différentes animations : randonnée, découverte du patrimoine, soirées thématiques... Il y en aura pour tous et pour tous les goûts !

Nous vous donnons rendez vous à Mornant mais nous vous attendons aussi nombreux dans les 15 autres villages de la Communauté de Communes, notamment les vendredis pour la visite du chantier de fouilles archéologiques de Goiffy, à Saint Laurent d'Agny.

Le programme complet des animations estivales est disponible dans votre Office de Tourisme et dans votre Mairie depuis le 15 avril.

- **Samedi 23 juillet : Circuit du Patrimoine Restauré à Mornant**

Balade accompagnée, d'environ 10 km, pour découvrir le petit patrimoine, restauré par l'association Les Amis du Vieux Mornant : puits, lavoirs, croix et loges. Votre guide vous présentera leur dernière campagne de restauration, la loge Eugène Chaize qui présente la thématique du Cheval.

Rdv : 14h30 devant la tour du Vingtain place de la liberté

Rens. – inscription obligatoire à l'OT 04 78 19 91 65

Tarifs : Adulte (de 0,50 à 2,50 euros) Enfant de moins de 12 ans (1,50 euros)

- **Mercredi 7 sept : Balade d'été à Mornant** Rdv : 8h30 devant la Mairie

Découverte des sentiers aux alentours du village. Parcours de 10 à 12 km.

Places limitées – inscription obligatoire à l'OT 04 78 19 91 65

Tarifs : Adulte (de 0,50 à 2,50 euros) Enfant de moins de 12 ans (1,50 euros)

- **Randonnez en liberté dans les Coteaux du Lyonnais !**

Les Offices de Tourisme des Balcons du Lyonnais, de la Vallée du Garon et des Vallons du Lyonnais ont créé des propositions de séjours de randonnée traversant leurs territoires. 7 itinéraires permettent de découvrir les Coteaux du Lyonnais en séjournant en chambre d'hôte. Grâce aux différentes options (portage de bagages, pique nique…), vous pourrez marcher léger en vous souciant simplement d'apprécier les paysages et le patrimoine de ces communes..

Plusieurs formules possibles : 2J/2 nuits ; 3J/2 nuits et 4J/3nuits. Pour faciliter vos réservations les offices de tourisme se chargeront de l'organisation de votre séjour et de l'accueil lors de votre arrivée.

- **Ouverture de la Tour du Vingtain**

Jusqu'au 29 mai, tous les dimanches de 14h30 à 17h30.

Du 1er juin au 18 septembre, du mardi au dimanche de 14h30 à 18h , le vendredi et le samedi de 10h à 12h.

- **Les expositions à l'Office de Tourisme (Clos Fournereau)**

Exposition - Peintures acryliques - Céleste SCHIAVONE jusqu'au 30 avril 2011

Aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Exposition – Photographies - Christophe GUY du 03 mai au 18 juin 2011 -

Pour tous renseignements : Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais
Clos Fournereau Rte de St Laurent d'Agny 69440 MORNANT
Tél : 04 78 19 91 65 - E-mail : accueil@otbalconslyonnais.fr

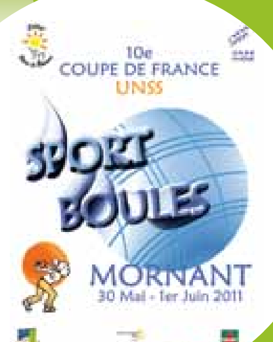
la Fraîch'attitude
La Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux

Du **3 au 12 juin**, la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux adopte la Fraîch'attitude et met en cuisine les fruits et légumes frais, l'occasion de (re)découvrir leurs saveurs, leurs couleurs, leurs textures tout en appréciant leur diversité. Des animations seront proposées notamment sur la marche des renards à **Saint-Jean-de-Touslas le 5 juin** mais aussi du côté de nos restaurateurs : **la Réserve du Caribou à Chassagny, Les Platières à Mornant, l'Auberge des Tours à Orliénas et l'auberge de campagne la Picoraille à Riverie**. Un menu spécial «Fraîch'attitude» sera à l'honneur. Demandez le programme à la Marque Le Lyonnais !

Contact : La Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux
Mairie - 69850 Saint Martin en Haut
Tél. 04 78 48 57 66
www.le-lyonnais.org

Eaux usées :
Mornant Demain mène l'enquête !

Que se passe-t-il à la sortie de nos WC et de nos éviers ? Mornant Demain s'est rendue à la station d'épuration de Saint Fons pour mener l'enquête. Bien que les effluents mornantais soient routés vers Givors, nous étions reçus comme des fournisseurs attitrés. Le Directeur adjoint fit preuve d'écoute et de pédagogie. Nos eaux sales sont tout d'abord débarrassées de leurs déchets solides ou liquides par une succession de grilles, de bassins de décantation (élimination des boues) et de flottaison (élimination des graisses). Après cette dépollution physique, bien que le fluide se soit éclairci, il est encore chargé d'éléments indésirables. C'est pourquoi les matières résiduelles - organiques et azotées - sont livrées en pâture à des microbes spécialisés, qui lui redonnent sa formule H2O initiale. Ne rêvons pas, nulle dégustation n'est proposée à la sortie ! Mais le résultat des opérations permet de rendre au fleuve une eau écologiquement saine. Quant aux boues et déchets solides, ils sont incinérés sous contrôle, afin de ne libérer que des fumées non polluantes.



Le «sport boules» scolaire en pointe !

La 10ème coupe de France de sport boules scolaire (Union Nationale du Sport Scolaire) se déroulera à Mornant du **30 mai au 1er juin.** Encadrées par les élèves de l'AS du collège Pierre de Ronsard, les compétitions auront lieu au boulodrome municipal et opposeront 8 équipes venues de différentes régions de France. Vous pouvez venir encourager les jeunes boulistes : lundi après-midi, mardis et mercredi matin. Le lundi soir, vous pourrez assister à une démonstration de tir par un sportif de haut niveau.

Le HIP-HOP à l'association des familles

- 2 Stages de hip-hop

L'association vous propose deux stages de hip-hop.
Pour découvrir ou redécouvrir la danse de rue et ouverts à tous !

Le Samedi 21 mai 2011

1er stage : 14h30 - 16h30 pour les 7 ans à 11 ans
2ème stage : 17h - 19h pour les 12 ans et plus (adultes acceptés)

Tarif : 16 euros le stage. Merci de réserver auprès de l'association des familles de Mornant au 06 73 31 93 58
mail : association.mornantaise.familles@wanadoo.fr
web : associationdesfamillesdemornant.com



- un spectacle original de hip-hop

L'Association Mornantaise des Familles vous présente :

un spectacle original de hip-hop
le vendredi 17 juin 2011 à 20h30 à la salle Jean Carmet

Première partie : nos élèves vous présenteront un spectacle réunissant les deux groupes de 7 ans à 17 ans étonnants par leur complémentarité.

Deuxième partie : représentation de la Compagnie Second Souffle dans son spectacle «Orche Street», 6 danseurs et 1 musicienne mènent la danse.

Vous souhaitez participer à cette soirée époustouflante ?

Réservation par téléphone ou mail auprès de l'association des familles de Mornant au 06 73 31 93 58
mail : association.mornantaise.familles@wanadoo.fr
Billets : 5 euros pour les + de 12 ans et gratuit pour les moins de 12 ans !
Nous vous attendons nombreux !

Représentation théâtrale de l'ACLAM



Représentation théâtrale
vendredi 27 mai 2011,
salle Jean Carmet, à 20h30.

La troupe ACLAM, sous la conduite de Guy Louison, interprétera une pièce d'Eric Emmanuel Schmitt : la Nuit de Valognes. Répertoire contemporain à partir de 12 ans.

Tarif d'entrée : 6 euros. Vous pourrez échanger avec les acteurs autour du verre de l'amitié juste après la représentation.

Pour plus d'informations, contactez l'Aclam au 04 78 44 11 04.
Suivez notre actualité sur notre site : www.aclam-mornant.fr

Le sport boules vous intéresse ?

Le sport boules vous intéresse? Vous l'avez pratiqué à l'école? Nous vous proposons de venir vous entraîner avec les jeunes licenciés de notre club jusqu'à la fin d'année scolaire les mardis de 18h à 20h et les samedis matins de 9h30 à 11h (sauf les jours de concours adultes).

Le sport boules est un sport qui n'est malheureusement pas médiatisé et souvent mal connu ,et pourtant c'est un sport complet qui peut être pratiqué en individuel et en équipe.

C'est une discipline qui exige patience et rapidité des décisions, une manière de forger un mental à toute épreuve.

Il allie donc plusieurs facultés en même temps , le physique et le mental notamment l'adresse en situation de course ; il s'agit d'une authentique épreuve sportive qui exige des nerfs d'acier ,des astuces de joueurs d'échecs, des jambes de champion de triple saut et la concentration d'un tennisman de haut niveau. C'est un sport rigoureux , par exemple 5 mn de tir progressif correspond à 1500m de course de fond et 50 kg de bronze jeté, un effort physique certain qu'il faut conjuguer avec une épreuve d'adresse.

C'est aussi l'école de la sagesse ; il permet la multiplication des contacts humains, il est un jeu en équipe promoteur d'harmonie. Apprendre à gagner comme à perdre, à lutter ensemble, pratiquer une solidarité effective, un travail d'entraide et de coopération.

Le sport boules à l'école c'est une activité éducative utilisée pour ses richesses d'approche, d'habileté, de connaissance et d'aptitude d'autonomie de sécurité pour soi et pour les autres, de respect de l'autre, d'entraide et de solidarité toutes attitudes qui caractérisent un comportement citoyen.

N'hésitez pas, même si vous n'avez pas joué en sein de votre école, nous serons très heureux de vous faire découvrir notre discipline. Renseignements au 04 78 44 03 20 ou 06 30 04 81 56



Amis des Arts : **Objectif Photo !**

Le 3ème **salon de la photographie**, organisé par les Amis des Arts de la Région de Mornant aura lieu les **3 et 4 septembre 2011**, à la salle Noël Delorme à Mornant. Le salon est ouvert aux amateurs et professionnels de la photographie. Il n'y a pas de sujet ni format imposés pour les oeuvres noir et blanc ou couleur.

N'hésitez pas à vous informer auprès de Marie-Claude Molierac, organisatrice de ce salon
10, chemin du Laud 69440 Mornant
Tél : 04 78 44 02 35
Email : mcgeorges@free.fr
Soyez nombreux «à vos objectifs» !



Espace danse, une magnifique aventure !

Les pieds des 230 danseurs de l'association Espace Danse trépignent d'impatience à l'idée de fouler la scène de la **salle Jean Carmet le 26 juin** prochain lors du **spectacle « Esquisses »**.

Pour investir et vivre pleinement leur spectacle, les mains des danseurs ont, elles aussi, été sollicitées tout au long de cette année. Chaque groupe, des pitchounes de l'éveil aux grands ados et adultes, du classique au jazz en passant par le flamenco, tous sans exception se sont retrouvés lors d'un atelier d'arts plastiques. Chacun à leur façon, ils ont laissé exprimer leur sensibilité, leur créativité. Des œuvres pittoresques ont ainsi été créées dans la bonne humeur.

Cela n'aurait pas été possible sans la mobilisation des bénévoles et parents de l'association et nous tenons à les remercier de leur soutien. Espace Danse a également eu une aide précieuse : l'association «Les Amis des Arts» a été à nos côtés pour mener à bien ce projet. Il est toujours formidable de pouvoir monter des projets inter associations.

Nous vous invitons à venir découvrir les créations des danseurs lors d'une **exposition avant spectacle, le dimanche 29 mai de 11h30 à 17h à la salle Noël Delorme de Mornant** – Entrée gratuite. Possibilité d'acheter les billets du spectacle lors de l'exposition.

Association Espace Danse Tél. : 06 32 06 13 26
Mail : contact@association-espace-danse.com
http://association-espace-danse.com

La Maison de pays **expositions du mois**

- **Catherine Messy : 7 mai au 22 mai**

Acryliques et vieux pastels

Une artiste curieuse de toutes les techniques. Elle mêle pastel, acrylique, objets divers pour explorer des thèmes divers au gré de sa fantaisie. Elle a exposé dans de nombreux salons dans le département de l'Ain. Elle s'intéresse au cinéma et a participé à l'exposition du Studio Lonestar à Toulouse. Véritables puzzles en bois polychrome.

- **Georges Bellut : 14 mai au 29 mai**

Sculpture sur bois

«Je crée des poissons bois, avec à la base, des troncs d'arbres morts, qui m'inspirent ces créatures marines.

Pour plus d'informations, contactez la Maison de Pays au 04 78 44 03 76.
Suivez notre actualité sur notre site : www.maison-pays.com

Classe en 1 : **le défilé !**

156 conscrits étaient réunis **dimanche 17 avril pour défiler et fêter les classes en 1**. Lors de cette grande fête, le soleil était au rendez-vous. Les conscrits ont commencé par rendre visite à leurs aînés à la maison de retraite et par un dépôt de gerbe de fleurs aux monuments aux morts. Le défilé s'est ensuite mis en place, puis a parcouru les rues du village, précédé par la fanfare de Saint-Romain-en-Jarez et par un défilé d'anciens tracteurs appartenant à Jo Bajard. La traditionnelle photo de groupe s'est déroulée sur le parvis de la poste. Un apéritif géant a été servi sur la place du village, avant le repas des conscrits à la salle des fêtes.

les infos du **Handball Club de Mornant**

Le **29 Mai 2011**, le Handball Club de Mornant en partenariat avec le Handball club de Saint Genis Laval, organise le **5ème tournoi du Sud Ouest Lyonnais**. Cette manifestation est accessible aux garçons et aux filles, licenciés et non licenciés, de 5 à 12 ans. De nombreuses surprises, des personnalités, des sportifs de haut niveau seront présents.

Pour vous inscrire contactez votre club : contact@hbcmornant.com ou handball.saintgenislaval@gmail.com.

En simultanée, aura lieu le 2ème tournoi régional des MOINS DE 12 ANS FILLES parrainné par la vice championne du monde, Amélie GOUDJO.



Nouveau commerce : **Mangue et Cactus**

Grégory Lascar a ouvert, pour vous mesdames, un magasin de prêt à porter. Ancien technico commercial reconverti, il exerce comme commerçant ambulant sur les marchés de la région et comme commerçant sédentaire depuis le 25 mars 2011 sur Mornant. Les ventes ont déjà bien commencé...

Il vous propose des tenus allant du 34 au 50 : jeans, T-shirts, pulls, robes, tunique... Du choix et pour toutes les bourses, mais à un coup tout à fait raisonnable ! Après votre premier achat, Grégory vous propose, après obtention de votre adresse mail, de vous présenter en comité restrain ses nouvelles collections de prêt à porter.

Ambiance conviviale entre copines garantie !

Mangue et Cactus : 14, rue de la Liberté - 69440 Mornant / Tél. : 07 60 24 23 03
Prêt à porter féminin : du mardi au samedi de 15h à 19h

Carole THIEBAULT
NATUROPATHE

La naturopathie vise à apporter à l'être humain le plus haut degré de santé possible en lui apprenant à gérer correctement ses habitudes de vie...

La naturopathie utilise pour cela des techniques naturelles telles que l'alimentation, l'hygiène de vie, la phytologie, l'aromatologie, l'iridologie, les techniques manuelles de bien-être, les fleurs de Bach... La personne, à travers son engagement, renforce ainsi les défenses de son organisme.

POURQUOI ?
- Fatigue
- Surpoids
- Stress
- Désordres intestinaux
- Dépendance tabac, alcool...
- ...

COMMENT ?
- La première rencontre est destinée à faire connaissance. Elle dure environ 1h30 durant lesquelles je dresse un bilan de votre fonctionnement dans sa globalité.
- A partir de ces constatations, nous déterminons ensemble les actions à mener pour retrouver l'équilibre.
- Au fil des rencontres, vous allez vers plus d'autonomie, de connaissance de vous-même et de responsabilité.

Prendre en compte l'être humain dans sa globalité et considérer son mode de vie pour l'aider à mieux s'épanouir...



Pour tous renseignements (atelier pratique, rendez-vous, massages, bilan iridologique, cartes cadeaux, intervention auprès des entreprises...) n'hésitez pas à la contacter. Elle vous expliquera avec douceur sa profession et ce qu'elle peut vous proposer et vous apporter.

Naturopathe - Carole Thiebault : 8, rue des rossignols 69440 Mornant
Tél. : 06 03 40 24 65 / mail : ct.naturo@gmail.com
site Internet : carolethiebaultnaturopathe.wordpress.com

Vente **à emporter**



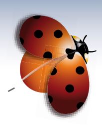
Richard Nègre, cuisinier de formation, propose midi et soir des sandwichs froids et chauds, des salades, des desserts, des boissons et tous les midis un plat du jour à emporter... Bref de quoi ouvrir l'apétit au gourmand !

Il vous suffit de passer commande en appelant à partir de 10h30 ou pour ceux qui serait encore hésitant. Laissez-vous tenter par un petit arrêt minute (le temps de passer commande et d'être servi...).

Et pour vous combler cet été, il vous proposera des glaces italiennes. Alors poussez sa porte, il vous accueillera chaleuresement !

L'Atelier Mornantais : 1, rue de Belfort - 69440 Mornant
(en dessous de la Mairie)
04 78 44 28 93 / 06 67 10 34 57
ouvert du lundi au samedi : midi et soir

Un Nouvel Élan pour Mornant

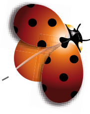


Fleurissement, embellissement… durablement

Le groupe Un Nouvel Elan pour Mornant a attaché, dès le début de ce mandat, une attention toute particulière à l'embellissement de notre cadre de vie, qui participe inéluctablement à l'amélioration de notre qualité de vie.
Cette politique d'embellissement est complémentaire aux autres actions importantes et innovantes menées par votre équipe municipale, notamment au niveau social, sportif, culturel ou scolaire.
Le travail réalisé par les services techniques et le service des espaces verts en termes de propreté et de fleurissement jouent un rôle déterminant dans l'embellissement de notre cadre de vie qu'il est important de poursuivre.
Qu'il s'agisse de l'amélioration des entrées de village, comme les aménagements récents route de Givors, du travail réalisé sur les espaces et les parcs publics ou tout simplement de l'entretien de notre patrimoine paysager, la quasi totalité de ces travaux est réalisée en interne, donc à un moindre coût pour notre budget communal et dans le respect de notre environnement (plantation d'espèces locales adaptées, limitation de l'eau et des produits phytosanitaires…).
Ces efforts sont récompensés par la satisfaction de la population et des visiteurs, mais aussi par les prix successifs départementaux et locaux remportés par la commune pour l'amélioration de son cadre de vie.
Cette volonté d'embellissement est également partie intégrante des projets d'avenir. A titre d'exemple, dans le cadre du futur projet du centre aquatique (révision simplifiée du PLU) ou dans l'aménagement du quartier Chambry-Boiron (Foyer résidence pour personnes âgées et logements) vos élus accordent une grande importance à la nécessité d'intégration paysagère des équipements, notamment bâtis. Il s'agit de favoriser leur insertion dans l'environnement existant et d'en préserver l'aspect visuel et esthétique.
Cette logique permet également de protéger les éléments identitaires, patrimoniaux ou historiques existants et d'innover, notamment en termes de mixité des modes de déplacement.
Cette dynamique d'embellissement est l'un des axes fondamentaux de notre politique de développement durable et d'urbanisme. La révision en cours du Plan Local d'Urbanisme s'inscrit dans cette logique et devra permettre de répondre réglementairement à cette exigence.

Le groupe Un Nouvel Elan pour Mornant
Igor BASKAKOFF - Joëlle BEAUDOIN - Béatrice BURTIN - Pascale CHAPOT Marie-Danielle DESRAYAUD - Yves DUTEL - Christian GALLET - Georges GLAS Gilles GRANJON - Christelle GROSJEAN - Steve MARCO - Véronique MERLE Françoise MILLION - Christian MOLIERAC - Fabienne OLLAGNIER - Renaud PFEFFER - Magali PONS - Jean-Pierre PONS - Paule RAQUIN - Frank VALETTE Véronique ZIMMERMANN





Le logement à Mornant : un enjeu pour l'avenir

Alors que la crise continue de toucher les populations déjà les plus fragiles, la question du logement et de son coût est plus que jamais au cœur des préoccupations des ménages. Au niveau national le manque de logements aidés est un enjeu majeur. Cette question peut trouver des solutions concrètes au niveau local. La construction de nouveaux logements aidés se fera si la commune choisit d'en réaliser et propose des terrains.
Lors du mandat précédant, notre groupe alors majoritaire, a fait l'acquisition du terrain Chambry-Boiron. Ce site est une bonne opportunité de réaliser du logement pour tous à Mornant. Nous trouvons dommage que la municipalité n'en propose pas plus sur cette opération. Sur les 12 logements aidés proposés, certains sont déjà une contrepartie pour les logements OPAC supprimés au dessus des pompiers. Cela ne fera donc que très peu de nouveaux logements proposés par la commune sur ce site !
Nous l'avons exprimé en réunion. Mais, malgré des effets d'annonce comme l'adhésion aux objectifs du Plan Local de l'Habitat (PLH) dans lequel les communes de la COPAMO s'engagent à réaliser des logements aidés, la municipalité ne souhaite pas en proposer d'avantage. Pourtant il pourrait être envisagé de proposer plus de locatif aidé ou d'ajouter de l'accession sociale à la propriété dans l'opération à destination des jeunes par exemple.
Pour notre équipe, la diversité des types de logements est un enjeu majeur pour l'avenir. Sans diversité, il sera impossible de conserver la mixité sociale sur notre commune. Mornant est depuis longtemps un bourg-centre attractif. La collectivité se doit donc d'être particulièrement vigilante pour que toutes les catégories de foyers puissent se loger à Mornant.
La crise n'a pas épargné notre territoire, les demandes de logements sont très importantes, et de nombreuses familles (familles monoparentales, personnes âgées avec des petites retraites…) qui vivent actuellement à Mornant ont des difficultés pour y rester. La solidarité et l'enjeu de la mixité sociale doivent guider les objectifs poursuivis par la commune dans ses nouvelles opérations d'urbanisme.
Nous demandons donc à la municipalité d'augmenter le nombre de logements pour tous sur le projet Chambry-Boiron.
Les 6 conseillers municipaux du groupe « Mornant Demain » : Guy Palluy (www.guy-palluy.fr), Sandrine Bonjour, Guy Rivoire, Cécile Fuchy, Francisque Delorme, Claire Depaillat.

Agenda

Mai

13, 14, 15 : Temps d'un Film, fête ses 10 ans, festival, salle Jean Carmet

15 : Noces d'or, Mairie, 11h45

19 : FCPE école élémentaire, conférence, salle des fêtes, 20h30

22 : Amis des Arts, rencontres artistiques de Printemps en Pays Mornantais à Orliénas.

23 : Réunion du Conseil municipal d'enfants, 19h, salle des fêtes.

23 : Conseil municipal, 20h, salle des fêtes

27 : ACLAM, spectacle de fin d'année de l'atelier théâtre, salle Jean Carmet, 20h30

28 : Remise prix concours poèmes, bibliothèque, 10h

Pompiers, 150 ans de la caserne sur les 3 places à partir de 10h30 (journée)

Bridge, concours, salle des fêtes à 14h

30 : Conférence sur l'erreur judiciaire, salle Noël Delorme, 20h30

30 mai - 1er juin : UNSS Boule, 10ème coupe de France de sport boules, boulodrome

Juin

10 : Pétanque mornantaise, concours nocturne en doublette, aux tuileries, 18h

11 : Association musicale, concours de chant, théâtre de verdure, 20h30

12 : Sans Dessous Dessus, spectacle de fin d'année, salle Jean Carmet, 11h30 et 15h

17 : Association des Familles, spectacle de fin d'année, salle Jean Carmet, 20h30

18 : Fête de la musique, place de la liberté

19 : Journée de la résistance, pont rompu, 9h30

Ecole Mornantaise Pêche Nature, concours de pêche, étang des Tuileries

ACLAM, spectacle de fin d'année des ateliers danse, salle Jean Carmet

20 : Donneurs de sang, salle des fêtes (7h30-20h30)

22 : Copamo, journée Petite Enfance conférence « L'intérêt du livre pour les jeunes enfants », animation lecture, spectacles), de 8h à 14h

24, 25, 26 juin : Festizik, Ziktambules, théâtre de verdure

24 : Bridge, assemblée générale de 18h à 23h, Salle des fêtes

Football club, tournoi interentreprises, stade Paul Verguin

La récré, repas campagnard, école petit prince

25 : Ecole Mornantaise Pêche Nature, assemblée générale, Maison des associations, 10h à 12h

26 : Ecole puits de la forge, fête, gymnase

Espace Danse, spectacle de fin d'année, salle Jean Carmet

28 : Ecole du puits de la forge, célébration, 9h à 11h30, salle des fêtes

30 : Amicale boule, concours vétérans, boulodrome

Etat civil

Nous accueillons avec joie **les naissances de...**

Mois de janvier 2011

15/01, ETHEVE Kéo
23/01, DESCHAMPS Esther
28/01, GAULT Clément
30/01, FERREIRA Amandine

Mois de février 2011

05/02, WACQUET Éléa
09/02, CELLIER Inès
10/02, RAMOS Lou
13/02, DEFRASNE OBERHAUSER Mattéo
23/02, BAS Élian
24/02, PERRIN Loïs et Selena
27/02, POLLET MASSINON Léa-Maëlle

Mois de mars 2011

15/03, DUMONT Louane
18/03, ASATEKIN Tolga
28/03, ALLIBERT Gilliane

Mois d'avril 2011

15/04, CHAUSSE Maïwenn

Tous nos voeux de bonheur **aux mariés...**

12/02/2011
M MAGRIS Romain et Mlle AKIMOTO Yoko

19/03/2011
M CHOCHOD Nicolas et Mlle CHARREYRE Marie-Thérèse

16/04/2011
M BONNAND Stéphane et Mlle BISETTI Marlène
M CUTMORE Nicholas et Mlle VALDENAIRE Clémence

Avec tristesse nous vous faisons part **des décès de...**

10/01/2011, M VILLARD Paul Marie

13/01/2011, M PIEGAY Jean Antoine

22/01/2011, Mme ROSIER Paule épouse PAQUIER

02/02/2011, Mme RAPIN Jeanne épouse JOBARD

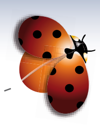
18/02/2011, Mme VENET Marie-Aimée épouse GRANGE

03/03/2011, Mme VALLIN Hélène épouse CLEMENT

09/03/2011, M BONTEMPS Louis

07/04/2011, Mme VIROT Laurence épouse BLANVILLAIN

Nouveau





... Un nouveau site Internet
pour faciliter la vie des administrés !

Le site Internet de la ville fait peau neuve. Pour votre confort et votre usage quotidien, tout a donc été pensé et repensé. Parce qu'**il est un outil indispensable pour vous tenir informé des actualités de la commune et des projets municipaux en cours et à venir**, nous avons souhaité revoir son ergonomie, son design, sa facilité d'utilisation.
En premier lieu, son design reprend les couleurs traditionnelles de la ville. Il se montre volontairement très dynamique pour que chacune de vos visites, en plus de vous fournir les bons renseignements, restent le plus agréables possible. La navigation a été simplifiée avec des menus clairs et logiques afin que les non-initiés ne soient jamais perdus. La taille de texte est désormais ajustable en un clic et l'ergonomie générale a considérablement été améliorée. Côté contenus, le nouveau site se montre également généreux : dix menus vous permettent d'accéder aux informations.
Sur la page d'accueil, vous accéder directement aux actualités de la ville en images, à l'agenda des prochains événements mais aussi aux derniers articles mis en ligne.

Désormais, vous aurez accès au guide pratique et complet des démarches administratives, à une carte interactive ainsi qu'à un service de démarches en ligne pour procéder à vos demandes d'actes d'états civils directement depuis chez vous.

- **Un guide des démarches administratives bien pratique !**

En partenariat avec l'incontournable portail de l'administration française, ***www.service-public.fr***, le nouveau site de la ville vous propose un guide des démarches administratives très pratique et très complet.
Destiné à vous accompagner dans toutes les étapes de votre vie, il facilite toutes vos démarches. Que vous déménagiez, que vous attendiez un enfant, que vous achetiez un logement ou recherchiez un emploi, dorénavant, ***www.ville-mornant.fr*** vous fournis les bonnes informations au moment où vous en avez le plus besoin.

- **Des formulaires… pour rester en contact**

Pour que vous ne restiez jamais sans réponse, le nouveau site de la commune met à votre disposition des formulaires qui vous permettront d'entrer en contact direct avec les services ainsi qu'avec les élus de votre commune.
Intégrés aux menus de navigation des différentes rubriques du site, libre à vous de nous exposer vos demandes, interrogations et préoccupations.







CONCOURS REGIONAL DE CHANT

(Présélections samedi 21 mai 2011)

Grande finale samedi 11 juin 2011

à 20h30 - Théâtre de verdure de Mornant

Association Musicale de Mornant

Ville de MORNANT

Communauté de Communes du Pays Mornantais

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

MH2

TECHINDUS

Music Leader International

Renseignements : 04 78 44 17 57 - www.musique-mornant.fr

P.A.F. : 6€ - 4€ Snack & buvette sur place

vos contacts en cas d'urgence

Numéros d'urgence

Numéro d'urgence dans toute l'Europe : 112

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

S.A .M.U : 15

Centre Antipoison : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés de Lyon : 04 72 11 75 98

Médecins de garde du canton : 04 78 44 03 03

Eau – S.D.E.I. Brignais : 0810 841 841

GDF dépannage : 0 810 60 20 20

EDF dépannage : 0 810 333 069

Centres hospitaliers

Centre hospitalier -Lyon Sud - Jules Courmont : 08 20 08 20 69

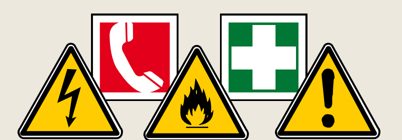
Hôpital Montgelas à Givors : 04 78 07 30 30

Hôpital de Rive de Gier : 04 77 75 25 42

Hôpital Edouard Herriot : 0 820 867 847

Hôpital femme-mère-enfant : 0 820 0820 69

Hôpital neuro-cardio : 04 72 35 72 98



Services d'aides et d'écoute

Aide, écoute, SOS

Allô «service public» : 39 39

Allô enfance en danger : 119

SOS enfants disparus : 0 810 012 014

Fil santé jeunes : 32 24

Allô maltraitance des personnes âgées : 04 72 61 87 12

Aide aux victimes : 08 842 846 37

Violences conjugales : 39 19

Écoute alcool : 0 811 913 030

Écoute cannabis : 0 811 91 20 20

Écoute santé : 0800 150 160

Drogues info service : 0 800 231 313

Sida info service : 0 800 840 800

Cap écoute : 0800 33 34 35